



COMITÉ RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE DE TIR À L'ARC

Association sportive – loi 1901

Siège social : 02, avenue de l'université 33400 TALENCE

Siret : 397 579 855 00040

APE (NAF) : 9312Z – RNA : W471003163

REUNION SKYPE DE BUREAU DU 11 DECEMBRE 2017

COMPTE RENDU

Thème de la réunion : Réunion de bureau.

Date de la réunion : Lundi 11 décembre 2017

Présents : Patrick BOUTON, Nadine SECHET, Jean-Marie TOVO, Jean-Luc PELLEGRINI

Absents excusés : Nathalie MONIN, Eric DELANNOY

Invités : Marie-Claude DERMINEUR, Thomas CASSANT

Heure de début : 18 h 30

Heure de fin : 19 h 45

Durée : 01 h 15

Cette réunion avait pour ordre du jour :

- Démission de Jean-Henri CHANCY (Commission parcours)
- Candidature Virginie ARNOLD
- Formation CD 86, Vincent FAUGEROUX
- Convention partenariat archeries
- Dossier subvention Conseil régional
- Concours Arrow Head
- Véhicule CTS
- LP TENT
- Gilets arbitres stagiaires
- Redevance clubs 16 €
- Questions diverses



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



COMPTE RENDU :

- ❖ Commission parcours : Démission de Jean-Henri CHANCY, membre de cette commission. Jean-Marie TOVO a contacté Jean-Pierre LECEA et Nathalie MONIN pour convenir du nouveau fonctionnement de la commission. Jean-Pierre LECEA devait prendre contact avec Nathalie MONIN pour proposer le nom du nouveau responsable. Pas de réponse pour l'instant.
Un appel à candidature sera fait lors de l'assemblée générale 2018, pour remplacer Mr CHANCY

Virginie ARNOLD présentera sa candidature à l'AG 2018, dans l'optique de représenter le Comité Régional au CROS Nouvelle Aquitaine.
- ❖ Formation continue CD 86 : Les remarques de Jean-Luc PELLEGRINI ont bien été prises en compte. Suite à l'intervention du Président et du CTR auprès de la FFTA, cette formation dispensée par Vincent FAUGEROUX durant ces 3 dernières années, sera validée par la FFTA pour la saison. Cette formation continue se fera dans le cadre de la démarche de formation régionale.
- ❖ Convention partenariat archeries : Patrick BOUTON a rencontré 2 magasins d'archeries, Limousin Archeries et Héraclès, pour discuter d'un partenariat. Ces 2 archeries ont convenu le versement d'un partenariat, sous la forme de bons d'achat. Une convention de partenariat est en cours de réalisation. Un point sera fait à l'issue de l'été 2018, pour ajuster ce partenariat et le prolonger jusqu'à la fin de la mandature.
- ❖ Dossier subvention Région Nouvelle-Aquitaine : La personne référente pour la nouvelle aquitaine, est Marie-Bernadette FAUCHER du service Sport du Site de Limoges. Le dossier de présentation des actions 2018, devra être retourné avant le 15 janvier. Un rendez-vous aura lieu sur le site de Bordeaux avec Mme FAUCHER.
- ❖ Gilets candidats arbitres : Une proposition de 2 devis a été présenté, Patrick BOUTON propose de trouver un partenariat pour financer les gilets. Il est entendu d'attendre une dizaine de jour pour passer la commande.
- ❖ ARROW HEAD : Le bureau pour cette année, décide de prendre en charge, l'inscription du championnat régional Campagne et du championnat régional Fita, de 77 € chacun, pour déclarer ces 2 concours Arrow Head, auprès du calendrier. Pour la saison 2019, la prise en charge de ces épreuves sera soumise au préalable au bureau.
- ❖ Voiture CTS : Thomas CASSANT a contacté la concession de La Rochelle et le tarif le plus intéressant est celui de la concession d'Agen. Jean-Luc PELLEGRINI souhaite contacter un réseau qui propose des voitures ayant quelques kilomètres. Ce véhicule ne sera acheté qu'à partir de janvier 2018.
- ❖ LP TENT : L'achat de cette structure est remis en question car le dossier étant ancien, l'aide de la FFTA n'est plus attribuée. Dans ces conditions, il est préférable d'annuler le projet, si les arrhes sont remboursées.
- ❖ Redevance club de 16 € : Pour les calendriers à venir, un chèque sera demandé lors de l'inscription des concours au calendrier fédéral et le règlement ne sera pas remboursé si le concours est annulé.

❖ Questions diverses :

- Patrick BOUTON se rendra à la Coupe du Monde à Nîmes du 19 au 21 janvier 2018, pour prendre contact avec les différents fabricants d'archeries et négocier d'autres partenariats. Une partie de son déplacement sera pris en charge par le Comité Régional.
- Une action de partenariat avec la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DIR PJJ) est en cours. Notre Comité sera présent à une animation gratuite le 28 mars 2018 à Bordeaux. Patrick Lebeau et Virginie Arnold seront présents. A l'issue de cette journée, une convention pourrait lier notre Comité et la DIR PJJ, à des conditions à définir.
- Un courrier a été adressé au Président de la FFTA, pour la formation CQP dispensée au CREPS de Bordeaux pour la deuxième année consécutive, sans aucune information auprès de notre Comité Régional.
- Compétitions régionales : Le planning des compétitions est pratiquement complet, seule la DRJ 1 et la DR du 12 au 13 mai 2018 n'est pas encore attribuée, le club de St Médard en Jalles a été sollicité.
- Le Comité Régional a commandé les médailles pour la saison 2017/2018, à AIC Créations, suite au devis accepté en amont par le bureau. Un acompte a été versé pour finaliser cette commande.

Le Président,



Jean-Marie TOVO